



# sumup®

## **SumUp One évolue : des transactions jusqu'à 10 € désormais sans frais pour les abonnés**

Paris, 16 janvier 2025 – [SumUp](#), fintech mondiale leader dans les solutions de paiement, annonce une évolution de son offre d'abonnement [SumUp One](#). Désormais, les commerçants abonnés bénéficieront de **transactions gratuites pour les montants de 10 € ou moins**, une nouveauté disponible en Allemagne, au Royaume-Uni, en France et en Italie.

Lancé en mars 2023, l'abonnement SumUp One s'enrichit avec cette mesure conçue pour alléger les charges des petits commerçants et encourager l'acceptation des paiements digitaux, même pour les petits montants. Cette nouvelle politique tarifaire lève cette barrière et simplifie l'accès des consommateurs aux solutions sans espèces.

## **Un levier efficace pour booster les ventes et réduire les coûts**

En éliminant les frais sur les petites transactions, SumUp One offre aux commerçants :

- **Un potentiel d'augmentation des ventes** grâce à une acceptation sans limite des paiements par carte ou digitaux
- **Une réduction des coûts et des contraintes liées à la gestion des espèces**, souvent lourdes pour les petites structures.

## **SumUp One : des avantages sur-mesure pour les petits commerçants**

Avec un **abonnement mensuel fixe de 19 €**, SumUp One propose un écosystème complet d'outils financiers et des avantages exclusifs, spécialement conçus pour soutenir la croissance des petits commerçants, incluant :

- **0 % de frais de transaction** pour les paiements jusqu'à 10 €.
- **Frais réduits de près de 50 %** pour les montants supérieurs à 10 €, passant de 1,75 % à 0,79 %.
- **Versements rapides dès le lendemain** des paiements, contre 2 à 3 jours ouvrables habituellement.

- **Facturation illimitée**, avec la possibilité de gérer simplement les reçus et documents comptables.
- **Remises attractives sur le matériel SumUp**, comme une réduction de 50 % sur [les lecteurs de cartes](#).

Les coûts de transaction sont simples et transparents : une seule commission s'applique à tous les types de paiement, les frais ne concernant désormais que les paiements supérieurs à 10 €. Les versements sur le compte bancaire de l'entreprise sont effectués dès le lendemain.

En plus de ses avantages financiers, **l'abonnement SumUp One** offre une gestion simplifiée des paiements grâce à un système centralisé et transparent. Conçu pour répondre aux besoins des petites entreprises et des commerçants recherchant des solutions agiles, il permet de regrouper toutes les transactions dans une interface unique. Ce système administratif clair améliore le suivi des paiements et renforce le contrôle financier, tout en réduisant la complexité des opérations quotidiennes.

*« A travers cette nouvelle approche tarifaire, SumUp réaffirme son engagement historique envers les commerçants. En supprimant les frais sur les petites transactions, nous facilitons l'adoption des paiements digitaux pour les petits montants modestes. A la clé, des paniers moyens en hausse, une augmentation des ventes et une expérience client améliorée, quel que soit le montant. »*, explique **Jack Ojari, Responsable des abonnements chez SumUp**.

\*\* Pour des informations tarifaires détaillées, consultez le site internet de [SumUp](#).

### **À propos de SumUp :**

SumUp est une fintech internationale de premier plan dont l'objectif est d'uniformiser les règles du jeu pour les petites entreprises. Fondée en 2012, SumUp est le partenaire financier de plus de 4 millions de petits commerçants sur 36 marchés dans le monde. SumUp accompagne les commerçants, indépendants et micro-entreprises à démarrer, gérer et développer leur entreprise.

Grâce à sa SuperApp, SumUp peut fournir aux commerçants un compte et une carte d'entreprise gratuits, une boutique en ligne et une solution de facturation - ainsi que l'acceptation des paiements en personne et à distance intégrée de manière transparente avec les terminaux de cartes et les caisses enregistreuses des points de vente de SumUp. SumUp s'engage à tirer parti de son succès pour rendre le monde meilleur, en s'engageant à reverser 1 % de son chiffre d'affaires à des causes environnementales et en soutenant des projets éducatifs et entrepreneuriaux dans le monde entier. En 2023, SumUp a été reconnu comme l'un des meilleurs employeurs mondiaux pour l'inclusion par le Stonewall Workplace Equality Index. Pour plus d'informations : [sumup.fr](#)